

Publié le 13 juillet 2022

## La FedEpl présente au premier anniversaire de la chaire Outre-mer de Sciences Po

La FedEpl était présente ce mercredi 6 juillet à la soirée anniversaire de la chaire outre-mer de l'école Sciences Po. Un évènement autour d'un débat sur le thème : « Les Outre-mer dans l'après-2022 : désalignements, relance, perspective et autonomie ».



La chaire est présidée par **Martial Foucault**, professeur des universités, directeur du Cevipof, qui est intervenu l'année dernière lors du Congrès de Toulouse de la FedEpl. A la suite de l'analyse des résultats du vote présidentiel dans les Outre-mer, il a mis en lumière la problématique d'un manque de confiance au cœur du dialogue institutionnel et démocratique. En effet, **la persistance des difficultés économiques et la crise sanitaire ont réactivé le débat statutaire sur fond de défiance envers les autorités publiques.**

Les objectifs de recherche de la chaire porteront justement, d'une part, sur l'identification des **niveaux d'attente et de confiance envers les autorités locales**, territoriales et nationales. Et, d'autre part, sur **une approche des bassins de vie ultramarins dans leur complexité et leurs ancrages.**

Une intervention riche sur les perspectives économiques, institutionnelles et sociétales a été proposée par **Hervé Mariton, ancien ministre, président de la fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM)** avec comme message fort de faire des vulnérabilités des territoires ultramarins une force.

### Plusieurs perspectives

- la nécessité d'une **transformation numérique** passant par exemple par la numérisation de l'industrie,

- le **développement de l'économie circulaire** en adaptant et en mettant à niveau les matériels,
- le développement du potentiel de **l'économie bleue** par la modernisation des infrastructures portuaires,
- la définition de **schémas de formation** avec des professions, des entreprises pour former les talents de demain et surtout les retenir afin de parer à la problématique de la fuite des cerveaux dans ces territoires.
- au niveau institutionnel, il souligne la nécessité d'opérer des progrès de gouvernance qui ne pourront se faire que par une grande adaptation des pratiques de l'Etat.

Pour soutenir ces axes de développement, la FEDOM a demandé la mise en place d'une loi de programmation pour le développement économique et sociale des Outre-mer se traduisant par l'établissement de contrats de développement économiques, conjuguant les énergies de l'Etat, des territoires et du monde économique.

Ce fut également l'occasion pour M. **Jean-François Carenc** d'effectuer sa première prise de parole en tant que ministre délégué aux Outre-mer avec un discours de clôture.

La chaire poursuivra deux objectifs :

- Le premier est un objectif de **recherche** avec un engagement sur 6 axes : politique, institutionnel, jeunesse/culture, cohésion territoriale et sociale, transition écologique, et enfin la géopolitique des Outre-mer.
- Le second est un objectif **pédagogique**, à savoir porter la volonté des connaissances des Outre-mer auprès des étudiants Sciences Po par le biais de cours dédiés dans la 1ère année d'enseignement.

La Chaire affiche ainsi son ambition en voulant devenir l'incubateur des talents ultramarins de demain et en s'engageant dans la formation de nos prochains responsables politiques et administratifs.

La FedEpl, les fédérations régionales ultramarines de la Caraïbe (**David Zobda**), de l'Océan Indien (**Jacques Lowinky**) et de la Nouvelle-Calédonie (**Françoise Suve**) ne peuvent que s'associer à cette belle perspective, saluer l'action de la chaire Outre-mer et prendre date pour porter les sujets de la pertinence de l'économie mixte dans les territoires ultramarins.

Les Epl ultramarines se réuniront lors de la prochaine Conférence des Epl Outre-mer fin novembre en Guadeloupe. Toutes les informations sur cet événement sur le [programme](#)

Par Véronique GAYDU